Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SEVRES
44 rue Alsace Lorraine
BP 19149
79061 NIORT Cedex 9

Affaire suivie par Monique MOAL
monique.moal@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 05.49.06.35.74

Niort, le 1er février 2016

Décision de délégations spéciales de signature pour les missions rattachées

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques des Deux-Sèvres,

******

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 octobre 2009 portant création de la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du 10 mars 2015 portant nomination de M. Patrick SISCO, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques des Deux-Sèvres ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 12 mars 2015 fixant au 16 mars 2015 la date d'installation de M. Patrick SISCO dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques des Deux-Sèvres.

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1- Pour la Division de la Stratégie, de la Coordination et de la Maîtrise des activités:

Monsieur **Eric BONNEMAISON**, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division.

Audit

- Monsieur **Franck PECHARD**, inspecteur principal des finances publiques ;
- Monsieur **Julien ROLLET**, inspecteur principal des finances publiques ;
- Madame **Françoise GERMAIN**, inspectrice principale des finances publiques ;

A l'effet de signer les remises de service et procès-verbaux d'installation des comptables du département ainsi que toutes pièces annexes.

A l'effet de signer toute correspondance et tout document concernant les affaires courantes de de la mission « Audit ».

- Madame **Patricia MARTIN**, inspectrice divisionnaire des finances publiques, chargée de mission,

A l'effet de signer toute correspondance et tout document relatif aux attributions dont elle a la charge.

Risques, Plans d'action, Suite à audit, Missions « Communication, simplification, qualité de service »

Madame **Aude-Céline COULAIS**, inspectrice principale des finances publiques.

Cellule Qualité Comptable, Risques

Madame **Evelyne MIMEAU,** inspectrice des finances publiques,

Stratégie, Contrôle de gestion

Madame **Aude-Céline COULAIS**, inspectrice principale des finances publiques

Madame **Monique MOAL**, inspectrice des finances publiques .

2- Pour la Mission référent Bénéfices Agricoles :

Madame **Françoise GERMAIN**, inspectrice principale des finances publiques ;

A l'effet de signer toute correspondance et tout document relatif aux attributions dont elle a la charge.

3- Pour la Mission « Action économique et financière»

Madame **Céline ODDO,** inspectrice des finances publiques.

4- Pour la Mission Politique Immobilière de l'Etat :

Madame **Catherine CLANCIER-MICHELET**, inspectrice principale des finances publiques, directrice du pôle gestion publique, responsable départemental de la politique immobilière de l'Etat à l'effet de signer les correspondances et documents liés à sa mission.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté annule et remplace les précédents et sera publié au Recueil des Actes Administratifs du département des Deux-Sèvres.

Fait à NIORT le 1er février 2016

L'Administrateur Général des Finances Publiques,

Patrick SISCO